



2023/03-06

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation : 20 mars 2023

Date d'affichage : 29 mars 2023

Envoyé en préfecture le 08/04/2023

Reçu en préfecture le 08/04/2023

Publié le

ID : 095-219505922-20230327-DL20230306-DE

L'an deux mille vingt-trois, le 27 mars à 20h00, le Conseil Municipal de SERAINCOURT, légalement convoqué le 20 mars 2023 s'est réuni salle du Conseil en Mairie, en séance publique sous la présidence de Madame le Maire, Anne-Marie MAURICE.

Etaient présents : M. SCHWEIZER François, Mme CHABRIT Corinne, M. FERREIRA Frédéric, Mme ENEE Candice, Mme SCHEMBRI Marie Lyne, M. MAURICE Jean-Pierre, M. ARDITTI Pierre, M. DIGAIRE Sylvain, Mme REUSSARD Véronique, M. BALLOT Yves, M. SIMON Vincent, M. VINOLAS Jean-Louis.

Absent avant donné pouvoir : Mme RAYSSEGUIER Nadège à Mme CHABRIT Corinne

Absent excusé : Mme LOZAC'H Véronique

Ouverture du Conseil à 20h00

Madame le Maire procède à l'appel nominal, le quorum étant atteint, elle constate que la séance peut valablement délibérer.

Mme CHABRIT Corinne est élue secrétaire de séance.

REGULARISATION D'IMPUTATION « TRANSFERT DU BP COMMUNE SUR BA LOGEMENTS »

Considérant que la ligne d'actif « Certificat Patrimoine Habitat » constatée en 2014 sur le Budget Principal de la commune pour un montant de 9 485,48 € au compte 2313 « Immobilisations en cours - Constructions » concerne des frais liés à la construction des logements sociaux, Considérant la nécessité de transférer la somme des 9 485,48 € vers le compte 2132 « Immeuble de rapport » du Budget Annexe « Logements Seraincourt »,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

- décide de transférer la somme des 9 485,48 € du compte 2313 du Budget Principal vers le compte 2132 du Budget Annexe « Logements Seraincourt »,

- dit que les crédits nécessaires au transfert des 9 485,48 € sont portés sur le budget primitif 2023 de la commune et sur le budget annexe « Logements Seraincourt »,

- autorise le comptable public à prendre en charge les opérations de régularisation.

Vote : à l'unanimité



Le Maire,
Anne Marie MAURICE